



INSEE
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Montrouge, le mercredi 9 mars 2022

Objet : Demande de mesures pour pallier la hausse des frais kilométriques

Madame la secrétaire générale

Les agents qui doivent utiliser leur véhicule dans le cadre de leurs missions ont de plus en plus de difficultés avec l'envolée des prix à la pompe. La différence avec les taux de remboursement devient de moins en moins tenable. Si on y rajoute le fait que les éléments de rémunérations n'ont pas été augmentés (grilles indiciaires, indemnitaires et valeur du point d'indice), sauf pour les enquêteurs, le reste à charge des déplacements pour les agents en missions n'est plus du tout raisonnable.

Les informations sur l'évolution des prix de l'énergie dans l'avenir sont une source d'angoisse de plus en plus grande.

Les agents de bureau et les enquêteurs nous interpellent de plus en plus. Ils souhaitent au maximum limiter leurs déplacements, y compris pour venir au bureau ou aller sur le terrain.

Vous nous avez indiqué en réunion de dialogue social que l'annonce de la revalorisation des taux kilométriques concernerait aussi les frais professionnels. Mais il n'y a toujours pas de retour sur ce point-là.

Nos fédérations des Finances et Fonction publique sont sur le pont pour pousser sur le sujet des frais kilométriques.

Nous avons conscience que la Direction de l'Insee ne peut pas modifier d'elle-même les taux. Cependant, elle peut agir sur d'autres leviers.

La CFDT vous demande de mettre en place des mesures spécifiques à chaque public pour limiter l'impact de l'envolée des prix à la pompe en attendant une retombée des tensions énergétiques.

Nous nous tenons à votre disposition pour échanger plus en détail sur le sujet.

Bien cordialement,

Pour la CFDT Insee,
Nathalie Bailly
tel : 06 26 84 65 14

et

Prisca Blancard
06 30 24 51 54